



Qui suis-je ?

Type d'activité : Activité ludique
Niveau : Débutant
Dure : 30 minutes
Public cible : Adultes en démarche d'alphabétisation

Aperçu de l'activité

L'activité est un jeu permettant de passer en revue les lettres de l'alphabet. À l'aide des cartes qui proposent la définition d'un métier pour chaque lettre de l'alphabet, les personnes qui participent seront amenées à découvrir un métier, une activité ou une profession exercée par des femmes. L'appellation au féminin a été choisie pour mettre de l'avant le travail fait par les femmes dans une optique d'égalité des genres.

Intention pédagogique

Reconnaître les différentes lettres de l'alphabet ainsi que diverses professions exercées par les femmes.

Objectifs spécifiques

À la fin de l'atelier les participant-e-s pourront :

- ➔ identifier les différentes lettres de l'alphabet;
- ➔ pratiquer la prononciation de chaque lettre de l'alphabet;
- ➔ reconnaître la féminisation des noms de métiers;
- ➔ découvrir ou réviser du vocabulaire.

Matériel de préparation



Jeu cartes de l'alphabet des professions



Disposition de la salle en table ronde pour favoriser la participation et la visualisation des cartes





Introduction de l'activité

Présenter l'activité aux participant-e-s :

Il s'agit d'une activité pour réviser les lettres de l'alphabet en apprenant des métiers, professions ou activités faites par des femmes. Rappelez aux participant-e-s l'importance de privilégier un climat de respect et un espace sans jugement où toutes les opinions et toutes les questions sont bienvenues.

Brise-glace

Voici des exemples des questions brise-glace à poser à chaque personne à tour de rôle :

Quand vous étiez enfant, vous vouliez devenir quoi?

Quelle activité ou quelle cause vous passionnait quand vous étiez ado?

But du jeu

Gagner le plus de cartes possibles en devinant les noms des métiers ou des activités de chaque carte, puis les classer par ordre alphabétique.

Déroulement du jeu

Mélanger les 26 cartes de l'alphabet et les empiler pour former la pige. S'assurer que les participant-e-s ne voient pas le côté de l'illustration. Les dix cartes bonus ne sont pas nécessaires, mais elles peuvent être utilisées.

Tour de jeu

- ➔ Prendre la première carte de la pige et lire la description qui est au-dessous de l'illustration, sans montrer l'illustration.
- ➔ Demander aux participantes : Qui suis-je?

Si la bonne réponse est trouvée, donner la carte à la personne qui a deviné la profession. L'inviter ensuite à montrer la carte aux autres puis à la conserver dans ses mains. Répéter le nom du métier et mettre l'emphasis sur la première lettre du métier.

Par exemple : je suis une Astronaute, A de Astronaute.

Si personne ne donne la réponse correcte, montrer l'illustration au groupe afin de l'aider à trouver la réponse. Donner des indices au besoin.

- ➔ Continuer avec les cartes suivantes jusqu'à qu'il n'y en ait plus dans la pile.
- ➔ Une fois toutes les cartes distribuées, demander à un-e participant-e de mettre l'une de ses cartes (face visible) au milieu de la table.
- ➔ À tour de rôle et dans le sens des aiguilles d'une montre, demander à chaque participant-e si, parmi les cartes dans ses mains, il y a une lettre de l'alphabet qui se situe avant ou après celle de la carte qui vient d'être retournée.
Par exemple : si la première carte retournée montre la lettre M, les participant-e-s doivent essayer de placer le L ou bien le N.
- ➔ La personne qui a la carte avec la lettre qui correspond peut la déposer à côté. Si la personne a sous la main plusieurs cartes qui correspondent en ordre alphabétique, elle peut les déposer. **Par exemple, si la personne a les cartes avec les lettres N, O et P, elle peut les déposer en même temps en ordre alphabétique.**
- ➔ Continuer avec la même question pour le ou la participante suivante jusqu'à placer toutes les cartes en ordre alphabétique sur la table.
- ➔ Le jeu s'achève lorsque la dernière carte est déposée. Faire une dernière révision de l'alphabet au complet ainsi que des métiers.

Variations du jeu (facultatif)

La personne responsable de l'animation peut :

- ➔ **OPTION A :** Montrer chaque carte et proposer aux participant-e-s de jouer à prononcer le nom ou le son de chaque lettre.
- ➔ **OPTION B :** Montrer chaque carte et demander aux participant-e-s s'il s'agit d'une voyelle ou d'une consonne.
- ➔ **OPTION C :** Placer les cartes face cachée. Retourner chaque carte, puis demander aux participant-e-s de quelle lettre il s'agit. Ensuite, demander si elle ou il connaît un autre métier, profession ou activité commençant par la lettre qui vient d'être retournée. Si la réponse donnée n'est pas féminisée, poser la question suivante : Comment appellerait-on ce métier quand c'est une femme qui l'exerce?
- ➔ **OPTION D :** Chaque participant-e aura besoin d'un crayon et d'une feuille de papier. Après avoir dévoilé la carte, chaque participant-e doit écrire le plus rapidement possible deux métiers commençant par la même lettre. La première personne qui a terminé doit dire: je sais! Puis elle gagne la carte.
- ➔ **OPTION E :** Demander aux participant-e-s de décrire le mot trouvé et de vérifier l'orthographe avec l'aide du dictionnaire.
- ➔ **OPTION Z :** À vous de jouer et d'imaginer la variante qui vous convient le mieux.

Retour ou évaluation sur l'activité

Discuter ensemble des objectifs proposés par l'activité. Demander aux personnes participantes ce qu'elles ont retenu de l'activité et leur impression à propos de la féminisation des titres.



Quelques définitions à retenir pour la personne responsable de l'animation

Appellation de personnes au féminin Le fait que la présence des femmes a augmenté dans un contexte professionnel où des métiers et des professions étaient le plus souvent occupés par des hommes a créé le besoin de les nommer explicitement dans leur nouvelle activité. Cela permet de rendre compte d'un nouveau contexte socioprofessionnel, en visibilisant la présence des femmes à des fonctions réservées traditionnellement aux hommes.

Le Québec a été chef de file en matière d'appellation de personnes au féminin. L'emploi d'une variante féminine est recommandé depuis 1979 par l'Office québécois de la langue française. Un avis de recommandation officielle de l'Office, intitulé Féminisation des appellations de personnes et rédaction épïcène, paru en 2015 et révisé en 2018, continue d'encourager l'emploi des appellations au féminin et promeut la rédaction épïcène afin de bien représenter à la fois les hommes et les femmes. La France, la Suisse et la Belgique, pour leur part, ont publié leur propre répertoire d'appellations au féminin dans les années 1990.

Équité salariale Depuis 1975, le Québec a reconnu le principe d'un salaire égal pour un travail équivalent dans la Charte des droits et libertés de la personne. L'équité salariale est le droit de toute personne occupant un emploi à prédominance féminin de recevoir un salaire égal à celui d'une personne occupant un emploi à prédominance masculin de valeur équivalente. La Loi sur l'équité salariale adoptée au Québec en 1996 a pour but de corriger les écarts salariaux dus à la discrimination fondée sur le sexe à l'égard des personnes qui occupent des emplois dans des catégories d'emplois à prédominance féminine.

Égalité des genres On parle d'égalité de genres quand l'accès aux droits ou aux opportunités n'est pas affecté par l'identité, l'expression ou l'orientation sexuelle. Cela veut dire que toutes les personnes disposent des mêmes chances d'exercer l'intégralité de leurs droits et de réaliser leur plein potentiel dans n'importe quel secteur ou activité.